



**DEMANDE DE CARTE D'ABONNEMENT  
AU TITRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**  
pour les élèves **demi-pensionnaires**  
**et externes**



**Communauté de Communes  
Pays du Mont-Blanc**

648 chemin des Prés Caton  
74190 PASSY

04 50 78 12 10 - transport@ccpmb.fr - www.ccpmb.fr

**1. Identité de l'élève et du responsable**

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....

Date de naissance :       Sexe :  M  F

L'élève, est-il en GARDE ALTERNÉE ?  OUI (fournir le formulaire d'attestation de garde alternée)  NON

Responsable légal :  Père  Mère. Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance :

Adresse : .....

Code Postal :      Commune : .....

Téléphone :       Portable :

Courriel :  @

**2. Scolarité de l'élève**

Nom de l'établissement : ..... Commune : .....

Classe : .....

Section ou classes spécifiques <sup>(1)</sup> : .....

(1) Exemples : STMG - STI2D - MLDS - UPE2A - ULIS - SEGPA - Bac Pro....

Options <sup>(2)</sup> : .....

(2) Exemples : SI - CITEC - ICN - Foot - Ski - Natation - Théâtre...

Langue vivante 1 : ..... Langue vivante 2 : ..... Langue vivante 3 : .....

**ATTENTION :** dans le cas où votre enfant a obtenu une dérogation délivrée par l'Inspection Académique ou le Diocèse, celle-ci n'implique pas une prise en charge automatique de son transport scolaire.

**3. Transport(s)**

Commune de montée : ..... Arrêt de montée : .....

Correspondances éventuelles : .....

*Avec mon abonnement scolaire, je bénéficie d'un accès illimité à l'ensemble des lignes régulières du réseau régional routier « cars Région » à l'exception de quelques services dont la liste est consultable sur le site internet <https://www.laregionvoustransporte.fr/> ainsi que l'ensemble du réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes.*

*Il est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année scolaire et est chargé sur une carte Oûra. Toutes les conditions d'utilisation sont précisées sur le site de la Région.*

**JE JOINS L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS  
NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT  
DE MA DEMANDE**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur la présente demande. **Signature des parents :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Région, responsable de traitement, pour l'inscription et la gestion des dispositifs de transport scolaire, ainsi que pour les actions d'information et de prévention et l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. En fonction des besoins, tout ou partie des données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la Région ou les autorités organisatrices impliquées, l'établissement scolaire fréquenté et les partenaires et prestataires autorisés. Les données sont conservées pendant la durée durant laquelle la scolarité ouvre droit à l'accès aux transports scolaires. À l'issue de cette période, la Région s'engage à procéder à l'effacement ou, à défaut, à l'anonymisation des données à des fins statistiques. Les données pourront être conservées en archive, conformément à la réglementation et aux prescriptions des Archives de France. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter : [directiondesmobilités@auvergnerhonealpes.fr](mailto:directiondesmobilités@auvergnerhonealpes.fr). Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## **Inscription 2025**

### **→ Les pièces indispensables pour valider votre inscription :**

- ❑ La présente fiche complétée, datée et signée,
- ❑ 1 photo d'identité couleur NON SCANNEE au format de 3,5 X 4,5 cm avec les nom et prénom de l'enfant au dos.
- ❑ 1 règlement en chèque à l'ordre de la « Régie Recettes Transport » ou en espèces avec l'appoint

## **Tarifs 2025/2026**

### **→ AVANT LE SAMEDI 19 JUILLET 2025**

- Pour les maternelles et les élémentaires :  
1<sup>er</sup> enfant : 0 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 0 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 0 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 0 €
- Pour les collégiens et les lycéens :  
1<sup>er</sup> enfant : 120 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 120 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 60 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 0 €
- Non ayant droit (dérogation refusée par la Région AURA) :  
1<sup>er</sup> enfant : 225 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 225 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 165 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 0 €

### **→ A PARTIR DU DIMANCHE 20 JUILLET 2025**

- Pour les maternelles et les élémentaires :  
1<sup>er</sup> enfant : 30 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 30 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 30 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 30 €
- Pour les collégiens et les lycéens :  
1<sup>er</sup> enfant : 150 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 150 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 90 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 30 €
- Non ayant droit (dérogation refusée par la Région AURA) :  
1<sup>er</sup> enfant : 225 € / 2<sup>ème</sup> enfant : 225 € / 3<sup>ème</sup> enfant : 195 € / 4<sup>ème</sup> enfant : 30 €

### **→ A PARTIR DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2025**

*Nous consulter*